

Appel à propositions pour des projets de recherche innovants en sciences appliquées, ingénierie et technologie (Bourses de recherche du RSIF)

Date de clôture : 31 mai 2021, 23h59 en Afrique de l'Est

Introduction

Le [Partenariat pour les compétences en sciences appliquées, ingénierie et technologie](#) (PASET) est une initiative africaine visant à renforcer les compétences en sciences appliquées, ingénierie et technologie (SAIT) et à favoriser la transformation socio-économique en Afrique subsaharienne (ASS). Le [Fonds régional pour les bourses d'études et l'innovation](#) (RSIF) est un programme phare du PASET. L'objectif principal du RSIF est de former des étudiants au doctorat et des scientifiques postdoctoraux de haute qualité afin de répondre au manque de ressources humaines dans les domaines de SAIT¹ et de contribuer à l'amélioration des capacités de recherche et d'innovation dans ces domaines en Afrique subsaharienne. Le RSIF soutient également les universités d'ASS afin d'établir une formation, une recherche et une innovation de haute qualité et de développer leurs capacités institutionnelles au profit du continent.

Financé grâce aux contributions des gouvernements africains, de la Banque mondiale, de l'Union européenne et du gouvernement coréen, le [Centre international de physiologie et d'écologie des insectes](#) (*icipe*), à Nairobi, au Kenya, est l'unité de coordination régionale (UCR) du RSIF.

À propos des subventions de recherche du RSIF

Le RSIF se sert des subventions compétitives en matière de recherche afin de soutenir la génération de connaissances, l'excellence scientifique et l'utilisation des connaissances pour un impact en ce qui concerne le développement. Deux types de subventions de recherche sont accordés par voie de concours. Les subventions de type 1 sont attribuées au corps enseignant prenant part à une formation doctorale au niveau des Universités hôtes africaines (UHA) en Afrique subsaharienne, également appelées *bourses de recherche du RSIF (RA-RSIF)* tandis celles de type 2 sont attribuées aux lauréats du RSIF qui obtiennent un poste postdoctoral ou permanent au sein d'une institution universitaire ou d'un centre de recherche en Afrique subsaharienne, également appelées *Bourses de recherche RSIF pour jeunes chercheurs (JIRA-RSIF)*. **Cet appel à propositions concerne les bourses de recherche du RSIF.**

Objet de l'appel relatif aux bourses de recherche du RSIF

Les **Bourses de recherche du RSIF** ont pour but de soutenir le corps enseignant des [UHA du RSIF](#) qui sont impliqués dans l'enseignement et la supervision des doctorants du RSIF dans les pays d'Afrique subsaharienne afin qu'ils entreprennent des recherches tenant compte des principaux défis auxquels font face leurs pays et le continent en matière de développement. Les propositions qui apportent des solutions aux défis contemporains de l'Afrique subsaharienne, tels que COVID-19, sont encouragées pour autant qu'elles soient en phase avec les domaines thématiques du PASET. Le corps enseignant est encouragé à collaborer avec des pairs internationaux (par exemple, des scientifiques africains de la diaspora) lors de l'élaboration de leurs propositions et de la réponse à cet appel. Les

¹ Les domaines thématiques du PASET comprennent : TIC, y compris big data et intelligence artificielle ; sécurité alimentaire et agro-entreprises ; minéraux, mines et ingénierie des matériaux ; énergie, y compris celles renouvelables ; et changement climatique.

soumissionnaires doivent rédiger des propositions de recherche dont le champ d'application est suffisamment large pour soutenir les projets de recherche des doctorants du RSIF dans le cadre de la subvention (les soumissionnaires doivent énumérer les thèmes de recherche possibles des étudiants – veuillez consulter la section 6 b ci-dessous). **Les Bourses de recherche du RSIF** permettent au corps enseignant des UHA du RSIF d'entreprendre des activités de recherche qui doivent être mises en œuvre en collaboration avec les doctorants du RSIF qu'ils supervisent. Le corps enseignant et les étudiants peuvent profiter de ces subventions pour faire progresser leur carrière de chercheur et apporter des solutions aux problèmes de développement de leur pays et de leur région.

Les bénéficiaires des **Bourses de recherche du RSIF** auront accès à des opportunités complémentaires de renforcement des capacités et de développement professionnel de haute qualité afin de promouvoir les talents, de créer des réseaux et de favoriser la collaboration interdisciplinaire.

Les soumissionnaires qui reçoivent actuellement des subventions de recherche du RSIF en tant que principaux soumissionnaires ne sont pas admissibles à cette subvention.

Montant et durée de la subvention

Le montant de chaque subvention est de l'ordre de 90 000 dollars US pour une **période maximale de deux ans à compter de la date d'attribution**.

Conditions d'admissibilité

Pour être éligible, un soumissionnaire doit :

- a. être membre du corps enseignant d'une [UHA du RSIF](#) participant ou ayant l'intention de participer en tant que superviseur au programme de doctorat du RSIF pour les doctorants ;
- b. postuler en tant qu'équipe comprenant au moins un partenaire² international, et au moins un autre partenaire d'un collègue / corps enseignant / département pertinent au sein de l'UHA. Le soumissionnaire principal, qui doit être issu de l'UHA du RSIF, doit démontrer sa capacité à entreprendre la recherche et expliquer comment le projet de recherche fera progresser son rôle de mentor d'étudiants de deuxième cycle. Les femmes qualifiées du corps enseignant sont encouragées à postuler. La priorité sera accordée aux excellentes propositions qui intègrent des membres du corps enseignant féminin et font preuve de l'égalité des sexes et de l'inclusion.
- c. soumettre une seule proposition dans laquelle il / elle est le chef de projet et peut également être co-soumissionnaire d'une seule autre proposition soumise. Le soumissionnaire ne doit pas apparaître dans plus de deux propositions soumises. La proposition de projet doit être liée au Programme de doctorat du RSIF dans une Université hôte africaine.
- d. s'assurer que l'équipe du projet est pluridisciplinaire, comprenant au moins deux (2) membres et pas plus de cinq (5) (y compris les partenaires).

Lignes directrices relatives aux propositions

- a. Les propositions de projet doivent être alignées sur les domaines thématiques prioritaires du PASET. Les **domaines thématiques prioritaires du PASET** sont :
 - les TIC, notamment big data et intelligence artificielle ;
 - la sécurité alimentaire et l'agro-entreprise ;

² Un partenaire international peut être issu de l'une des universités ou institutions déjà inscrites en tant qu'institution partenaire internationale ou de l'une des AHU (voir la liste sur le site web de la RSIF) ou d'une autre institution ayant un profil similaire.

- les minéraux, les mines et l'ingénierie des matériaux ;
 - l'énergie, y compris celles renouvelables ; et
 - le changement climatique.
- b. La proposition doit comporter les sections suivantes : introduction, énoncé du problème, objectifs, résultats et produits escomptés, méthodologie, description des activités, intégration de la dimension de genre, analyse des risques, considérations éthiques, composition de l'équipe, budget, soutien correspondant et références. Son champ d'application doit être suffisamment large pour accueillir au moins deux doctorants du RSIF dont les recherches doivent être en rapport avec le thème et les objectifs du projet. Dans la mesure du possible, la proposition doit présenter les sujets sur lesquels les doctorants du RSIF travailleront dans le cadre de leurs études doctorales. La proposition ne doit pas compter plus de 15 pages, références comprises. Elle doit être rédigée en police Times New Romans, taille 12, espacement simple, marges normales.
- c. Le soumissionnaire principal doit soumettre une lettre de soutien de l'UHA signée par le doyen ou le Directeur de l'école ou du collège qui accueille le programme de doctorat du RSIF.

Lignes directrices relatives au budget

- a. Les soumissionnaires doivent utiliser le modèle de budget, qui peut être consulté à l'aide de ce [lien](#). Les soumissionnaires doivent indiquer une contribution de financement de contrepartie en espèces ou en nature d'au moins 15 % du montant total de la subvention demandée auprès du RSIF. Le financement de contrepartie peut provenir de diverses sources, y compris l'UHA du RSIF et une organisation partenaire internationale. Le budget demandé au RSIF ne doit pas dépasser **90 000 dollars US**.
- b. Les activités qui peuvent être financées comprennent les coûts directs de la recherche (équipement et produits consommables), la participation du corps enseignant et des étudiants à des cours de courte durée et / ou à des formations, les frais de participation à des conférences, la protection de la propriété intellectuelle (PI), ainsi que le transfert et la diffusion des connaissances. L'organisme d'affiliation du soumissionnaire peut facturer des frais généraux ne dépassant pas 10 % des coûts directs du projet. L'organisation peut souhaiter renoncer aux frais généraux et les considérer comme un soutien en nature au projet. Consultez le modèle de budget pour plus de détails.

Processus et critères d'évaluation

a. Processus d'évaluation

- Toutes les propositions sont évaluées en fonction des critères énoncés ci-dessous. Chaque proposition est examinée par au moins 3 experts indépendants reconnus au niveau international.
- Les propositions évaluées sont soumises au Comité technique indépendant chargé des subventions (GITC) du RSIF pour l'évaluation finale, la sélection et les recommandations au Conseil exécutif du PASET pour le financement.
- Le Conseil exécutif du PASET prend la décision finale sur les projets sélectionnés à des fins de financement, conformément aux recommandations du GITC du RSIF.
- La liste des projets sélectionnés pour le cofinancement est publiée sur le site Web du RSIF.

b. Critères d'évaluation (Tableau 1)

Tableau 1. Critères d'évaluation des propositions

N °	Critères	Notes maximales
1	Qualité scientifique / technologique de la proposition : <ul style="list-style-type: none"> • Qualité scientifique solide, y compris la méthodologie et l'originalité du projet proposé ; • Clarté des buts et des objectifs du projet ; et • Clarté du plan de travail et du budget. 	40
2	Contribution au développement national ou régional : <ul style="list-style-type: none"> • Contribution potentielle aux stratégies / objectifs du pays, au développement économique, à l'environnement et à l'impact sociétal ; • Caractère innovant, utilité et applicabilité de la recherche envisagée pour résoudre les principaux problèmes auxquels se heurte l'Afrique subsaharienne en matière de développement ; et • Considérations de genre, notamment l'impact probable sur les hommes et les femmes, y compris l'égalité des sexes au sein de l'équipe de recherche. 	30
3	Potentiel de mentorat du soumissionnaire : <ul style="list-style-type: none"> • Champ d'application de la recherche proposée permet d'accueillir au moins 2 doctorants ; • Qualité des publications scientifiques ; et • Capacité avérée à encadrer des doctorants. 	20
4	Collaborateurs internationaux : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience et capacité en recherche des partenaires internationaux pertinents pour le projet ; ▪ Qualité des publications scientifiques ; et ▪ Possibilité de mentorat professionnel. 	10
	Notes totales	100

Questions éthiques

Dans le cadre de la préparation de la demande de subvention, le soumissionnaire est tenu de respecter les principes et les règles éthiques et de décrire la manière dont les questions éthiques seront traitées dans la soumission. Celui-ci doit préciser comment il compte obtenir l'approbation éthique des organismes compétents si le projet proposé implique des sujets humains ou animaux.

Analyse des risques

Le soumissionnaire doit fournir une analyse des risques et un plan d'urgence, y compris les risques spécifiques liés aux mesures de lutte contre la COVID-19. Cela doit inclure les risques physiques, environnementaux, politiques, économiques et sociaux potentiels résultant de la recherche ainsi que les stratégies d'atténuation. La proposition doit être soumise en même temps que le modèle du formulaire d'évaluation environnementale et sociale dûment rempli qui est fourni.

Modèles de formulaires de soumission

- i. Remplissez la soumission en ligne et soumettez-la avec les pièces justificatives requises à l'aide de ce lien : [Soumission d'une demande de bourse de recherche au RSIF-2021 \(rsif-paset.org\)](http://rsif-paset.org)
- ii. Reportez-vous au modèle de schéma de proposition pour vous guider dans le remplissage de votre soumission.
- iii. Veuillez contacter rsifgrants@icipe.org, si vous rencontrez des difficultés lors de l'exploitation du système en ligne.
- iv. Le système en ligne accepte les types de fichiers suivants : doc, docx, pdf, rtf, zip, rar, jpg, jpeg, png, bmp, tif. La taille maximale acceptée pour un seul fichier est de 5 Mo.
- v. Consultez la [liste des Universités hôtes africaines approuvées par le RSIF](#) ainsi que les domaines thématiques respectifs retenus aux fins de partenariats.
- vi. La proposition doit être rédigée en anglais ou en français.
- vii. Les soumissions doivent être remises au plus tard le **31 mai 2021, 23h59 en Afrique de l'Est**.
- viii. Le tableau ci-dessous est une liste de contrôle des documents requis pour une soumission complète :

Documents nécessaires à la soumission d'une demande de bourse de recherche au RSIF	
1.	Soumission repliée en utilisant le modèle fourni
2.	Budget établi à l'aide du modèle budgétaire
3.	Plan de travail et matrice de résultats fondé sur le modèle fourni
4.	Lettre de soutien signée par le doyen ou le directeur du collège ou de l'école qui accueille le programme de doctorat du RSIF dans l'Université hôte africaine du RSIF.
5.	Curriculum vitae des principaux membres de l'équipe de recherche
6.	Lettre de soutien du (des) partenaire(s) international (aux) associé(s) au projet.

Informations complémentaires

- a. Des lettres de rejet ou d'acceptation des soumissions, accompagnées de déclarations d'opinion, seront envoyées à tous les soumissionnaires dans les trois mois suivant la date limite de dépôt des soumissions.
- b. Les résumés des propositions retenues seront publiés sur le site Web du RSIF.
- c. Veuillez noter que la soumission d'une proposition de projet n'établit aucune forme de revendication ou de responsabilité légale de la part du RSIF ou d'*icipe* en tant qu'UCR. Toutes les décisions du Conseil exécutif du PASET sont définitives et ne peuvent faire l'objet de réclamations ou de révisions ultérieures, à l'exception des erreurs administratives.
- d. Tous les soumissionnaires sélectionnés devront signer une Convention de subvention de projet avec *icipe*. Celle-ci prévoit des conditions générales et spécifiques pour une gestion efficace et effective de la subvention. Tous les soumissionnaires sont invités à passer en revue la Convention de subvention de projet et du Manuel des subventions à la recherche et à l'innovation du RSIF, qui peuvent être consultés [ici](#).

Coordonnées et assistance

Il y aura une session de webinaire pour fournir des clarifications au sujet de l'appel. Inscrivez-vous à l'avance :

<https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZUvcempqjojHdHfQy5mAr1PTW2ifJeMWf>. Après votre inscription, vous recevrez un courriel de confirmation contenant des informations sur la façon de participer à la réunion. Pour plus d'informations, consultez le site Web : <https://www.rsif-paset.org/>.

Les demandes de renseignements complémentaires peuvent être envoyées à rsifgrants@icipe.org

Unité de coordination régionale (UCR) du RSIF
Centre international de physiologie et d'écologie (*icipe*)
BP 30772-00100, Nairobi, Kenya
Téléphone : +254 (20) 8632000